

Image not found or type unknown



Décompte des jours de congés

Par **djianik**, le **15/05/2008 à 17:19**

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai posé ma vendredi 2 mai 2008. Théoriquement je dois perdre 2 jours (le vendredi et le samedi).

Or mon PDG a offert l'après midi du vendredi 2 mai 2008 aux salariés présents ce jour au sein de la société. Il ne perdront aucun jour.

Puis je bénéficier de cette après midi offerte qui par conséquent me permettrait de ne perdre qu'une demie journée (le vendredi matin)?

Je vous remercie par avance

Cordialement

Yannick